

Mesdames, Messieurs,
Chers amis francophones,

En préparant ce voyage, j'ai essayé de me mettre dans la peau d'un insulaire. Toutefois, je me suis permis de pousser la réflexion, en bon disciple de Magritte, de façon un peu plus surréaliste en me demandant quelle serait ma vie d'insulaire, privé de télévision et de toute connexion satellite pouvant me relier au reste du monde.

Certes, je serais sur cet espace terrestre défini et limité confronté à mon milieu naturel et aux défis qu'il m'imposera de relever. Celui de la cohésion sociale d'abord qui, justement par la restriction du territoire, est sujette à des contraintes. Car, dans un tel endroit, où la plupart des gens se connaissent et inter-agissent dans différents rôles, les étiquettes, qu'elles soient positives ou négatives, attribuées à une personne ou à un groupe sont parfois difficiles à effacer.

Un autre défi est celui de la complexité du milieu géographique. Aussi, il incombera, semble-t-il, de conserver l'intégrité des processus écologiques, de veiller à une gestion saine des eaux usées, à recycler les déchets de façon optimale, à assurer

l'approvisionnement en ressources et besoins nécessaires dont l'énergie.

En bref, dans une île, on se rend compte, avec le concret du vécu, que rien n'est tout à fait fixe, que, pour reprendre les mots d'Hélène Chevier dans son ouvrage *Vivre dans des îles*, « *le quotidien est parsemé de dilemmes* » comme par exemple partir ou rester.

Une île est aussi un mot, un concept, une idée qui permet de rêver et d'imaginer un monde meilleur. Une île, c'est une utopie, Utopia comme l'a décrit Thomas More il y a 500 ans jour pour jour, inspiré de la République de Platon, qui, traduit, signifie « ne se trouve à aucun endroit ». Dans ce rêve éveillé, Thomas More lance un appel quasi pathétique pour sauver l'humanité en perdition. Il y décrit toute sa vision du « vivre ensemble » en abordant des thèmes qui restent implacablement d'actualité : l'éducation citoyenne, le dialogue inter-religieux.

Nous voici, accueillis chaleureusement par nos amis de Jersey, préservés s'il n'existait pas les médias, des tumultes du monde et de son agitation frénétique. Et pourtant, dans ce microcosme, se réunissent tous les ingrédients, comme je l'ai préalablement évoqué, du « vivre ensemble ».

L'Europe, aujourd'hui, se trouve confrontée à un afflux jamais atteint de réfugiés. Cette marée humaine va toucher les piliers de ce pourquoi ses pères fondateurs, Schumann, Monet, Spaak, de Gasperi, l'ont portée au plus haut de leur espérance : créer, à travers un partenariat économique, une cohésion sociale pour garantir la paix !

Sujet délicat vers lequel je me lance mais indispensable tant la question migratoire et implicitement celle des réfugiés donnent lieu à des controverses et des déchirements.

Pour l'évoquer, je m'appuierai sur les propos de Felice Dassetto, professeur émérite de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université catholique de Louvain, dans une carte blanche adressée au journal « Le Soir ».

« Il y a d'une part les généreux, parfois naïfs, appuyés par des scientifiques, des intellectuels, qui prônent l'ouverture des frontières, qui expliquent parfois en s'appuyant sur des études qui mériteraient discussion, les avantages démographiques et économiques des migrations ou de l'arrivée des réfugiés. Et il arrive que ces personnes accusent facilement de racisme ou qualifient de « clichés » les arguments de ceux qui expriment quelques inquiétudes. En face, il y a les pourfendeurs primaires

de toute présence, de tout visage ou de toute culture autre de celle de toujours. Emportés par leur hostilité et leur haine, ces gens oublient même ce qu'est le respect pour un être humain, pour tout être humain. »

Et il conclut que « Hélas, la réflexion, l'analyse, la posture des débats concernant les réfugiés et les immigrants sont monopolisés par ces deux extrêmes qui camouflent, chacun à sa manière, les réalités. Et que dans l'incertitude, on en reste à des polémiques sans trop d'importance, amplifiées par les réseaux ou par les récupérations politiciennes. »

Mais sincèrement, pouvons-nous parler de « sans trop d'importance », quand nous voyons les images, et c'est le paradoxe de notre société ultra-connectée, quand nous voyons les images, disais-je, du petit Aylan Kurdi, originaire de Kobané en Syrie et retrouvé sans vie, à l'âge de 3 ans sur une plage en Turquie.

Je vous le demande ! Pouvons-nous feindre l'indifférence et la non-importance ?

Je suis convaincu du contraire et il importe de sortir de ces deux impasses en procédant à une analyse objective et complète de ces réalités. Notre discours ne peut être ambigu.

Nous avons l'obligation de parler clair, tant vis-à-vis de nos citoyens que vis-à-vis des nouveaux venus, et dire la vérité mais aussi les incertitudes sur les implications sociales et économiques de ces accueils, sur les droits et devoirs de chacun.

J'en resterai là si vous le voulez bien avec ce propos d'Alain :
« Ce qui est étrange dans l'étranger, c'est qu'il n'est pas moi ».

Mesdames, Messieurs,

Les deux journées que nous allons passer ensemble vont nous voir nous pencher sur deux thèmes qui sont, pour le premier un défi pour la Francophonie, pour le second un enjeu pour la démocratie.

La Francophonie économique, pour débiter. Je vous rappelle que lors de la Conférence des Présidents à Erevan, nous avons fixé ce thème à cette Assemblée régionale, en nous disant que ce serait le point de départ d'une réflexion future. A cette occasion, je m'étais engagé à inviter des personnes très bien placées au sein de la Francophonie afin que, dans un premier temps, elles nous fassent un état des lieux, état des lieux qui serait la base mais aussi la prémisse de notre réflexion.

Malheureusement, au moment où Jersey a fixé les dates de cette Assemblée régionale, je ne pouvais pas prévoir que l'Arménie, hôte du Comité permanent de la Francophonie cette année allait avancer les dates de novembre à octobre, de sorte que nos experts espérés soient retenus à Erevan plutôt que de venir découvrir les îles anglo-normandes. Tant pis pour eux !

Qu'à cela ne tienne, nous avons quand même trouvé le moyen de les entendre grâce aux nouvelles technologies. C'est ainsi par le concours de la vidéo que M. Verhaagen présentera les projets de la commission économique de l'OIF. Monsieur Alingué, Directeur de la Francophonie économique à l'OIF, pour sa part, sera représenté par DONG The Quang. Je leur souhaite déjà la bienvenue.

Au Sommet de Québec en 1987, plusieurs éléments mis en évidence montraient clairement qu'il existait déjà une préférence francophone, un espace économique francophone potentiel qu'il convenait d'éveiller et d'animer.

Comme vous le savez, c'est au Sommet de Dakar, fin 2014 que la Francophonie économique a été officiellement reconnue comme la grande priorité pour les années à venir. Nous serons

donc toute ouïe sur la mise en œuvre de cette stratégie économique pour la Francophonie.

J'en viens maintenant au second thème qui, pour le dire brièvement, concerne la liberté d'expression.

Dans nos constitutions occidentales, la liberté d'expression et son corollaire, que l'on oublie parfois, la liberté de penser, nous renvoient sans hésitation à la notion des droits de l'homme. Une conception qui, au fil du temps, s'est enrichie d'un nombre certain de règles légales amenées à conditionner l'exercice effectif de ces droits et qui rappelle que la notion des droits de l'homme s'est aussi modernisée.

Cette modernisation va de paire avec aussi une forme de globalisation. Une globalisation qui nous confronte à d'autres cultures, à d'autres pensées, à d'autres priorités. Et c'est dans cette mouvance que l'on peut se poser la question si les droits de l'homme, la liberté de chacun, l'unicité de la personne, ne risquent-ils pas d'être démentis par les droits de l'autre homme voire de les offusquer.

Sans vouloir être devin, je pense que nos intervenants vont sans nul doute soulever la question de la pluralité des volontés

libres où une liberté ne devient-elle pas pour une autre volonté sa négation possible et peut-être sa limitation.

Ne voyez nullement dans mes propos une volonté d'affirmer déjà l'une ou l'autre vérité. Permettez-moi seulement de semer le doute, laissant le soin à nos experts d'y apporter une lumière.

Mesdames, Messieurs,

Pour ceux qui ne sont pas encore venus à Jersey, je leur dirai que l'expérience est enrichissante. Enrichissante, non pas seulement par les banques que cette île recèle mais par sa naturelle beauté avec ses paroisses, ses manoirs et ses fameuses pommes de terre. On m'a rapporté que l'un de mes prédécesseurs, feu Freddy, avait pour manie d'en ramener quelques kilos à l'occasion de ses différents passages.

On dit des habitants de Jersey qu'ils sont très gentils et chaleureux et je n'en ai aucun doute à la manière dont nous avons été accueillis déjà hier et en connaissant la suite de notre programme.

Chers amis,

Notre présence ici et le thème sur la liberté d'expression que nous allons aborder est un clin d'œil à l'histoire car, le saviez-vous, c'est ici à Jersey que Victor Hugo s'est réfugié, après avoir écrit à Bruxelles, place des barricades, son pamphlet « Napoléon le petit » après le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte, Napoléon III.

L'histoire nous dit aussi qu'il en sera expulsé en 1855 pour rejoindre Guernesey où il exprimera toute son indignation et sa colère contre le régime de Napoléon III à travers « Les Châtiments ».

Ces différents endroits lui ont, à chaque fois, permis de faire un joli pied de nez à la censure !

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite de bons travaux.